



NEGOCIATIONS SALARIALES : NOUVELLE GALERE EN VUE !

Direction et syndicats se sont réunis, le 29 février 2016, dans le cadre des négociations salariales.

Dés le début de cette réunion, la direction a rappelé les difficultés du monde économique, notamment la parité Euros/Dollars, aujourd'hui, défavorable pour les entreprises françaises. Pourtant... Quand elle était en notre faveur... Une pluie d'augmentations de salaires, de primes et d'avantages sociaux ne nous est pas tombée du ciel.. !

**La direction nous propose donc de devenir « Galériens ».
Trop peu pour s'enfuir... Pas assez pour survivre...
En attendant le yacht prévu pour 2026... Ramons...**

La CGT Pimkie a rappelé à la direction qu'il est urgent d'améliorer nos rémunérations et d'assurer un réel déroulement de carrière à tous les salariés Pimkie, avec:

- L'augmentation de l'**acompte 13^e mois** (30% en juin et 30% en décembre) ;
- Une **grille de salaires** dynamique qui reconnaît l'expérience professionnelle et l'évolution en compétences des salariés (Cf encart ci-contre) ;
- Une **grille de classification** qui valorise et applique le bon niveau de statut selon les fonctions exercées ;
- L'ouverture, dès le 2^e semestre 2016, des négociations pour améliorer notre **système de rémunération variable** (primes).

PROPOSITION CGT GRILLE DE SALAIRES

1^{er}/ Définition d'un taux horaire brut pour le 1^{er} niveau de chaque catégorie :

- **Employés** : 10.67€
- **Agents de maîtrise** : 15€
- **Cadres** : Salaire minimum égal au plafond de la sécurité sociale.

2^e/ Définition d'un coefficient pour les niveaux suivants pour connaître leurs taux horaires.

Ex : Employé - niveau C
 $10\text{€}67 * 1.2 = 12\text{€}80$
Agents de maîtrise – niveau B
 $15\text{€} * 1.2 = 18\text{€}$

La CGT Pimkie et la majorité des salariés, voient d'un mauvais œil l'entrée en matière de la direction, annonçant purement et simplement des propositions salariales faibles qui ne sont pas à la hauteur de notre engagement quotidien!

Prochaine réunion : Lundi 7 mars à 14h30.

Vos représentants CGT

Valérie PRINGUEZ (D.S.C)	06 27 34 81 17
Yasmina LESCOT (C.E)	06 07 89 78 99
Valérie BLONDEL (C.E)	06 28 96 68 83
David THERY (DP/CHS-CT)	06 18 58 02 16
Régis PINHARD (CHS-CT)	06 61 64 88 29